

CANDIDE AZANNAÏ PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPÔT

L'opposant au cœur de
l'enquête sur le coup
d'État déjoué



TENTATIVE DE PUTSCH AU BÉNIN

Patrice Talon salue le
« visage républicain »
des forces de défense

ROTARY INTERNATIONAL

60 ans de sacerdoce au service de la Communauté béninoise



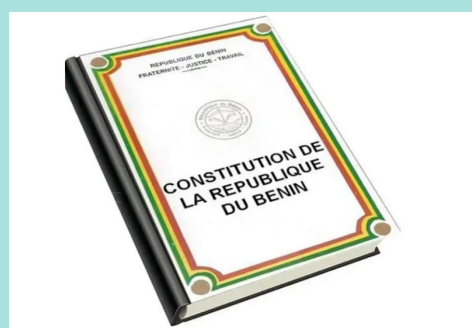
SAGESSE UNIVERSELLE

Les deux nouveaux ouvrages
de Sylvain Valentin Kuassi
désormais disponibles

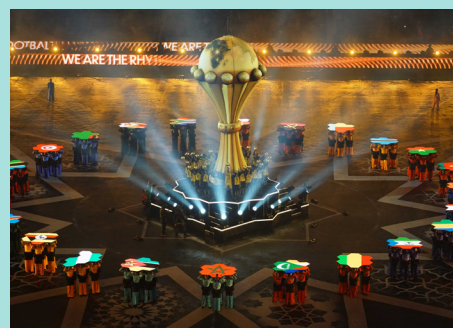


RÉVISION DE LA LOI FONDAMENTALE

Le Bénin maintient
le cap de la même
République



CAN 2025



Le Maroc commence bien
en battant les Comores
pour son entrée en piste

RETROUVEZ NOS ARTICLES SUR NOTRE SITE [HTTPS://PARTNERS-NEWS.COM](https://partners-news.com)

JUSTICE

ROTARY INTERNATIONAL

60 ans de sacerdoce au service de la Communauté béninoise



1965-2025. La famille du Rotary a célébré, ce samedi 20 décembre, son jubilé de diamant, commémorant sa présence active au service du social, en République du Bénin. Réunis dans l'antre de l'amphithéâtre de l'Isba, devant un parterre de personnalités ressources.

Sous le thème "60 ans de présence rotarienne au Bénin, 60 ans de service à la communauté", le plus ancien club Rotary du Bénin a célébré ses noces de diamant, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive. Au menu du jour, diverses allocutions, projections vidéos retraçant l'historique des activités de cette instance.

À travers leurs témoignages, différentes personnalités présentes ont marqué cette manifestation. En sa qualité de membre actif et ex-président de cette instance, Me Robert Dossou a ému toute l'assemblée, de part son intervention. << J'ai été chargé de présenter l'impact réel du Rotary, depuis sa création >>, dicit Robert Dossou, ancien président "Past District Governor". Un exercice auquel il s'est prêté avec brio.

À sa suite, plusieurs autres personnalités ont meublé la séance, à travers différents panels. Après

l'exposé de l'ancien ministre, quelques allocutions ont marqué cet événement. Le représentant actuel du Rotary au Bénin, s'est exprimé, avant la première projection vidéo, dirigé par le PP Lucien Akpovi. Ensuite, quelques thèmes se sont succédé. "Domaines d'action du Rotary-bilan et perspectives", "innovations et transformation des modes d'action rotariens", "le Rotary aujourd'hui et demain", "Vision et stratégie pour l'avenir du Rotary au Bénin", font partie de la longue liste des thèmes développés, au cours de cette conférence.

Un panel de questions-réponses d'interaction avec le public a pré-

cédé le mot de clôture du modérateur. En Afrique subsaharienne, le Bénin fait partie des nations, digne d'exemple de l'existence et de l'utilité du Rotary, au sein de la société.

Construction de la paix et prévention des conflits, environnement, prévention et traitement des maladies, eau, assainissement et hygiène, santé des mères et enfants, alphabétisation et éducation de base, développement économique et social, sont les axes prioritaires du Rotary, dans sa mission.

@Drocity



CANDIDE AZANNAÏ PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPÔT

L'opposant au cœur de l'enquête sur le coup d'État déjoué

Interpellé le 12 décembre dernier, l'ancien ministre de la Défense et président du parti « Restaurer l'Espoir » a été officiellement incarcéré ce samedi 20 décembre 2025. Cette décision de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) intervient dans le cadre des investigations sur la récente tentative de déstabilisation des institutions de la République, plongeant la classe politique nationale dans une nouvelle phase d'incertitude.

La sentence judiciaire est tombée au petit matin pour l'une des figures les plus emblématiques de la résistance politique béninoise. Après une audition marathon dans les locaux de la juridiction spéciale à Porto-Novo, le procureur spécial a ordonné le placement en détention provisoire de Candide Azannaï. Celui qui fut autrefois le stratège de l'accession au pouvoir du président Patrice Talon, avant d'en devenir l'opposant le plus acharné, est désormais poursuivi pour « complot contre la sûreté de l'État ».

L'arrestation du leader de « Res-

taurer l'Espoir » remonte au vendredi 12 décembre, lorsqu'une escouade de la police républicaine avait investi le siège de son parti à Cotonou. Durant sa garde à vue, l'homme est resté fidèle à sa réputation de caractère indomptable. Alors qu'il s'apprêtait à rejoindre sa cellule, il a laconiquement déclaré : « Je suis un guerrier », un message adressé tant à ses militants qu'au pouvoir central.

Cette incarcération s'inscrit dans un dossier tentaculaire faisant suite à l'annonce, début décembre, d'un projet de putsch visant à renverser le régime en place. L'enquête a déjà conduit à l'arrestation de plusieurs officiers de l'armée et de personnalités civiles, dont Chabi Yayi, fils de l'ancien président Boni Yayi.

Les avocats de l'opposant, bien que discrets sur le fond du dossier, dénoncent une procédure principalement politique. À l'issue de l'audience de mise en dépôt, son conseil a souligné la nature des échanges devant le magistrat instructeur en précisant : « Nous



avons parlé de liberté, pas des faits ». Pour la défense, l'enjeu immédiat demeure la préservation des droits fondamentaux de leur client dans un climat de forte tension sécuritaire.

Alors que le Bénin s'approche d'échéances électorales majeures, cette mise en détention d'un acteur

politique de premier plan soulève de nombreuses interrogations sur la stabilité du dialogue national. La suite de l'instruction devrait permettre de lever le voile sur les preuves matérielles détenues par l'accusation dans cette affaire de coup d'État qui continue de tenir le pays en haleine.

ACTUALITE

CASQ 2025

L'ARS accorde les violons entre assureurs et prestataires pour une assurance maladie réussie

En prélude au lancement imminent de l'assurance maladie obligatoire, l'Autorité de régulation du secteur de la santé (ARS) a réuni tiers-payeurs et professionnels de santé les 17 et 18 décembre 2025 au Palais des Congrès de Cotonou. Au cœur de cette deuxième édition du CASQ, un enjeu majeur : fluidifier les relations financières pour garantir que la sécurité du patient ne soit jamais sacrifiée sur l'autel des frictions administratives.

L'écosystème de la santé au Bénin affine sa préparation opérationnelle. Sous l'impulsion du ministre de la Santé, le Professeur Benjamin Hounkpatin, la deuxième édition du Congrès Annuel pour la Sécurité des patients et la Qualité des soins (CASQ) s'est ouverte mercredi dernier avec une ambition claire : bâtir un pont solide entre ceux qui soignent et ceux qui paient.

Placé sous le thème « La Sécurité du Patient au Bénin : de la Politique Nationale aux Actions Concrètes dans les Établissements de santé », ce rendez-vous a introduit deux innovations majeures : une ouverture internationale accrue et une déno-



mination désormais institutionnalisée. Pour le Dr Lucien Dossou-Gbété, président de l'ARS, l'objectif est d'atteindre une harmonie parfaite dans la prise en charge financière des soins. Il a d'ailleurs martelé l'exigence de transparence et d'efficacité qui doit régir ce secteur : « Il faudrait que cette relation-là de "le malade a été soigné et je viens

payer" se passe de manière harmonieuse, sans des délais trop longs, sans qu'il y ait des amputations et sans qu'il y ait des frictions ».

Durant deux jours, des experts de renom et des responsables de la pyramide sanitaire ont partagé leurs succès et les défis persistants pour atteindre les critères essen-

tiels de qualité. L'un des piliers des échanges a porté sur la mission de régulation dévolue à l'ARS, qui doit veiller à ce que les mécanismes de l'assurance maladie obligatoire ne soient pas freinés par des lourdeurs de gestion entre les cliniques et les assureurs.

La démarche a reçu un écho favorable du côté des partenaires financiers. Armand Yahouénou, secrétaire général de l'Association des sociétés d'assurance du Bénin, a salué une initiative qui permet de « mieux comprendre les missions et les orientations » de l'autorité de régulation et d'ouvrir un canal de dialogue direct avec les prestataires de santé.

Au total, sept communications de haut niveau ont permis d'explorer les innovations susceptibles de placer durablement le patient au centre des préoccupations. En clôturant les débats, le président de l'ARS a invité les acteurs à l'unité pour une vision commune : « Ensemble, nous pouvons construire un avenir où chaque patient reçoit des soins sûrs, efficaces et de haute qualité ».



SAGESSE UNIVERSELLE

Les deux nouveaux ouvrages de Sylvain Valentin Kuassi désormais disponibles.

L'offre éditoriale s'enrichit de deux pièces maîtresses signées par l'Empereur de l'Ordre Sacré de la Religion Naturelle et Traditionnelle du Bénin. Alliant la mystique des Runes nordiques à la science millénaire des nombres sacrés d'Ifa, ces ouvrages, déjà accessibles au public, proposent une immersion profonde dans les arcanes de la spiritualité universelle et le perfectionnement de l'être.

L'attente est terminée pour les chercheurs de vérité et les passionnés d'ésotérisme. Sylvain Valentin Kuassi, président de l'ONG LAFÉ, vient de mettre sur le marché deux études d'envergure qui jettent un pont inédit entre les traditions africaines et européennes. Ces manuscrits ne se contentent pas d'exposer des théories, ils invitent à une pratique intérieure rigoureuse.



Le premier ouvrage, intitulé « Les Runes, Paroles ou Verbes du Dieu Odin », explore le lien ésotérique entre la tradition d'Ifè (Afa, Ifa, Fa) et la mystique de l'Europe du Nord. L'auteur y précise que ces signes sacrés, jadis portés par les druides et les vikings, ne se livrent qu'à travers une transformation personnelle : « La connaissance des runes exige une initiation qui

peut seulement s'accomplir dans le temple intérieur, c'est-à-dire le cœur de l'homme ». Ce livre se concentre exclusivement sur la voie spirituelle des runes, loin des simples diffusions historiques.

Le second volet de cette parution, « La Sapiance divine des nombres sacrés », propose une exploration du savoir ancien

des maîtres d'Ifa couplée à la science de l'Ennéagramme. En 211 pages, l'auteur décrypte la cartographie de l'ego et offre des outils pour calculer son chemin de vie en lien avec l'Étoile de la Sagesse.

Ces deux ouvrages sont d'ores et déjà disponibles à la commande sur la plateforme Amazon.fr. Pour

le public désireux d'acquérir ces clés de compréhension spirituelle, le livre sur les nombres sacrés est proposé au tarif de 55,00 €. Une opportunité pour les lecteurs de découvrir, selon les mots de l'auteur, une voie où « chaque voix compte et chaque idée a le potentiel de contribuer à notre objectif commun ».



VIENT DE PARAÎTRE

Sylvain Valentin KUASSI

☐ LES RUNES, PAROLES OU VERBES DU DIEU ODIN

☐ LA SAPIENCE DIVINE DES NOMBRES SACRES

Disponible sur : <https://www.amazone.fr/> Contact : +229 01 66 73 61 09





ACTUALITE

ENTRE IFA ET RUNES NORDIQUES

Sylvain Valentin Kuassi révèle les ponts secrets de l'ésotérisme mondial

L'Empereur de l'Ordre Sacré de la Religion Naturelle et Traditionnelle du Bénin s'apprête à enrichir le monde de l'édition avec un ouvrage audacieux reliant la sagesse du Fa aux mystères de l'Europe du Nord. À travers l'étude des caractères sacrés d'Odin et de la sapience des nombres, l'auteur invite à une immersion dans le « temple intérieur » de l'homme, là où les traditions millénaires se rencontrent pour révéler une puissance divine universelle.

Le paysage littéraire et spirituel s'apprête à accueillir une contribution majeure qui bouscule les frontières géographiques et culturelles. Sous la plume de Sylvain Valentin

Kuassi, par ailleurs président de l'ONG LAFÉ, une nouvelle étude intitulée « Les Runes, Paroles ou Verbes du Dieu Odin » sera bientôt disponible. Cet ouvrage se distingue par sa volonté de démontrer l'unité de la connaissance spirituelle en reliant la tradition d'Ifè — désignée Afa, Ifa ou Fa — à la mystique de l'Europe septentrionale.

L'auteur rappelle que ces alphabets sacrés, autrefois l'apanage des maîtres druides, des prêtres celtes et des guerriers vikings, ne sont pas de simples outils de communication. Ils représentent des instruments de divination et de magie, symbolisant la présence active

du divin. Cependant, l'accès à cette sagesse exige une transformation profonde : « La connaissance des runes exige une initiation qui peut seulement s'accomplir dans le temple intérieur, c'est-à-dire le cœur de l'homme ». S'appuyant sur les Eddas, textes sacrés du Nord, le livre se concentre exclusivement sur la voie spirituelle des runes plutôt que sur leur simple diffusion historique.

En parallèle, Sylvain Valentin Kuassi approfondit cette quête de sens avec un second volume intitulé « La Sapience divine des nombres sacrés ». Ce manuscrit de 211 pages explore le savoir ancestral des maîtres d'Ifa à tra-

vers le prisme de l'Ennéagramme et le calcul du chemin de vie en lien avec l'Étoile de la Sagesse. Ces deux œuvres forment un ensemble cohérent, disponible sur Amazon.fr au prix de 55,00 € pour l'ouvrage sur les nombres.

L'œuvre de l'Empereur Kuassi se veut un rappel que le savoir ésotérique ne peut s'acquérir par la seule lecture intellectuelle, mais par un engagement de tout l'être. En reliant les rives du Bénin aux terres du Nord, l'auteur signe une invitation à explorer le sacré par le biais du cœur, affirmant ainsi l'universalité des lois qui régissent l'esprit humain.

COTONOU, TROISIÈME VILLE LA PLUS PROPRE D'AFRIQUE EN 2025

Une transformation urbaine remarquable

Selon Jeune Afrique, Cotonou, le centre économique du Bénin, a fait forte impression en atteignant la troisième position dans le classement des cités les plus propres d'Afrique en 2025. Un progrès notable pour une ville qui se classait sixième l'année dernière.

Cette distinction découle des efforts constants de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS), qui a rénové les installations de ramassage des déchets et organisé la chaîne logistique du transport, du traitement et de la valorisation.

- *Les indicateurs principaux* :
- Niveau de propreté : 7,6 sur 10

- Indice d'attractivité global : 5,23, positionnant Cotonou à la seizième place parmi 41 villes africaines.
- Enquête réalisée auprès de 7 877 habitants dans 41 cités africaines.

Cotonou a surpassé des villes métropolitaines de renom telles que Tanger, Marrakech, Abuja, Addis-Abeba et Le Cap. Kigali (1ère place) et Rabat (2ème place) complètent le podium. Cette progression illustre les politiques constantes en matière de propreté et de gestion urbaine, un modèle à suivre pour d'autres villes africaines.

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué



(SGDS) a intensifié le rythme de ramassage des déchets, mis à jour les installations et organisé le processus de traitement. Des équipes effectuent le nettoyage, l'élimination des mauvaises herbes, l'enlèvement du sable et l'aspiration des fossés, diminuant ainsi les risques

d'inondation. Gilles Amoussou, le directeur général de la SGDS, exhorte à une « mobilisation de tous » pour préserver cette voie d'amélioration.

@Drocity

MUTATION DE LA LOI FONDAMENTALE

Le Bénin entre officiellement dans l'ère de la Constitution révisée n°2025-20

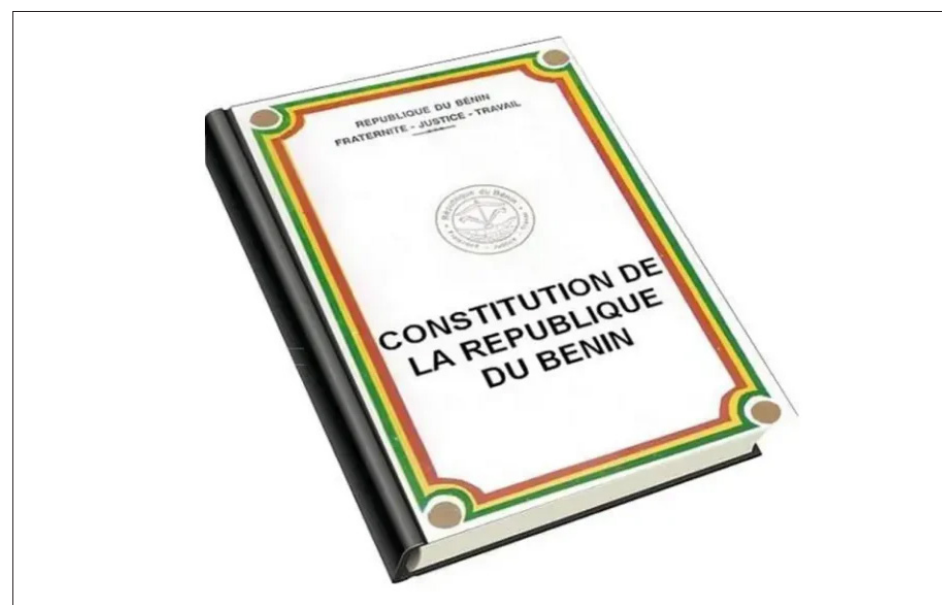
Le paysage institutionnel béninois franchit un nouveau cap historique avec l'entrée en vigueur d'une révision constitutionnelle majeure. Après avoir passé avec succès l'examen de constitutionnalité, le texte qui redéfinit les contours juridiques du pays est désormais opposable à tous. Cette étape décisive vient parachever un processus de modernisation de l'arsenal législatif, plaçant la stabilité et l'efficacité au cœur des nouvelles règles républicaines.

L'ordre juridique national vient de connaître une mutation structurelle d'envergure. À la suite de la validation sans réserve par les sages de la Cour, le nouveau texte de référence s'installe au sommet de la hiérarchie des normes. Cette mise en œuvre marque la volonté du pouvoir législatif et exécutif de clarifier les mécanismes de gouver-

nance, tout en s'inscrivant dans la trajectoire des réformes engagées depuis plusieurs années.

Le processus est désormais arrivé à son terme technique et politique : « Déclarée conforme en toutes ses dispositions, la loi n°2025-20 modifiant et complétant la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que révisée en 2019 est dorénavant en vigueur en République du Bénin ». Cette précision vient confirmer que le socle démocratique de 1990, bien que préservé dans son esprit originel, bénéficie désormais d'ajustements adaptés aux réalités politiques contemporaines.

Cette promulgation intervient dans un contexte de grande activité au Palais de la Marina. Le chef de l'État, lors d'une récente confé-



rence de presse, avait d'ailleurs souligné que la solidité des institutions est le garant de la paix civile. En rattachant ce nouveau texte à la vision d'une nation plus résiliente, Patrice Talon réaffirme son engagement à consolider l'État de droit face aux tentatives de déstabilisation.

Désormais, les acteurs politiques, les juristes et les citoyens devront se référer à cette mouture actualisée pour toute question relative au fonctionnement de la République. La loi n°2025-20 devient ainsi le nouveau contrat social, régissant les futures échéances électorales et la séparation des pouvoirs au Bénin.

RÉVISION DE LA LOI FONDAMENTALE

Le Bénin maintient le cap de la même République

La promulgation de la Constitution votée le 15 novembre 2025 alimente de nombreux débats sur la nature du régime politique actuel. Cependant, une analyse rigoureuse de la portée juridique de ce texte confirme la continuité de l'ordre établi. Contrairement à certaines interprétations, cette réforme n'induit pas de rupture institutionnelle majeure, préservant ainsi l'intégrité de la République et la stabilité des mandats électifs en cours.

L'acte de promulgation posé par le chef de l'État ne doit pas être

confondu avec la naissance d'un nouvel État. Si la modification constitutionnelle du 15 novembre dernier introduit des ajustements législatifs significatifs, elle s'inscrit dans une logique de révision et non de refondation globale du système politique béninois.

La précision juridique est ici capitale pour la stabilité du pays : « Le Bénin n'est pas dans une nouvelle République. La promulgation par le chef de l'État de la Constitution votée le 15 novembre 2025 n'entraîne aucunement notre pays dans une nouvelle République ». Cette mise

au point dissipe les ambiguïtés sur une éventuelle "remise à zéro" des compteurs qui aurait pu redéfinir les règles du jeu politique à la veille de grandes échéances.

Sur le plan technique, l'évolution des textes ne signifie pas l'effacement du passé institutionnel. « Certes des dispositions vont changer mais pas la République de sorte à remettre des compteurs électifs à zéro », une nuance qui confirme que les limitations de mandats et les mandats en cours restent régis par la continuité de l'État. La République demeure une

et indivisible, protégeant ainsi l'héritage démocratique tout en modernisant ses outils de gestion.

En somme, cette promulgation vient parfaire l'édifice juridique sans en changer les fondations. Pour les observateurs de la vie publique, le défi reste désormais l'appropriation de ces nouvelles dispositions par les citoyens, afin que cette réforme serve la consolidation de l'État de droit sans altérer les principes fondamentaux de l'alternance.

ACTUALITE

TENTATIVE DE PUTSCH AU BÉNIN

Patrice Talon salue le « visage républicain » des forces de défense

Lors d'une conférence de presse solennelle organisée jeudi dernier au Palais de la Marina, le chef de l'État est revenu sur l'échec de la tentative de déstabilisation orchestrée par le lieutenant-colonel Pascal Tigri. En soulignant la parfaite coordination des troupes lors des événements du 7 décembre 2025, Patrice Talon a réaffirmé sa confiance absolue envers une armée dont la loyauté constitue désormais le rempart ultime de l'ordre constitutionnel.

Le cadre était celui de la promulgation de la nouvelle loi constitutionnelle, mais l'actualité sécuritaire a rapidement pris le dessus. Face aux journalistes, le Président de la République a tenu à lever toute équivoque sur l'unité de l'appareil militaire béninois. Loin d'y voir une crise de confiance, le locataire de la Marina a présenté l'échec de ce mouvement comme la preuve de la maturité des institutions de défense.

Le chef de l'État a été particulièrement clair pour dissocier l'acte isolé du lieutenant-colonel Tigri de l'ensemble de la troupe : « C'est n'est pas la Garde nationale qui a tenté cette forfaiture, ce n'est pas le commandement de la Garde nationale ni le sous-commandement ». Pour Patrice Talon, le basculement espéré par les putschistes n'a jamais eu lieu, car les structures de commandement sont restées soudées autour de la légalité républicaine.

Les détails fournis sur la gestion de la crise illustrent cette discipline.



Aux premières heures de l'alerte, les unités de la Garde nationale basées à Dessa (Allada) et à Ouidah ont immédiatement fait mouvement pour prêter main-forte à la Garde républicaine. Cette réaction en chaîne s'est opérée dans une discipline rigoureuse, malgré l'absence physique du sommet de la hiérarchie. « Toutes unités, ont appelé le commandant de la Garde républicaine pour savoir la conduite à tenir. Et depuis Paris où il était en mission, le chef d'Etat major gé-

ral coordonnait les opérations », a précisé le président.

Au-delà de l'aspect opérationnel, cette conférence de presse a permis au premier magistrat du pays de livrer une analyse plus politique sur la solidité du modèle béninois. Pour lui, le Bénin rejoint progressivement le cercle des « grandes nations » où l'idée même d'un putsch devient impensable, non par absence d'intentions malveillantes, mais par l'assurance qu'au-

cune institution, ni aucune population, n'emboîterait le pas aux séditions.

En rendant hommage à cette maturité constante depuis 1991, Patrice Talon a conclu que la force du Bénin réside désormais dans cette culture républicaine partagée, rendant toute tentative de prise de pouvoir par la force vouée à l'échec.

CAN 2025

En amical, Amoussou offre la victoire au Bénin (0-1), devant le FUS Rabat



En pleins préparatifs pour leur entrée au tournoi, les Guépards du Bénin ont livré une bonne performance, face au Fath Union Sports de Rabat, à Benslimane. Pour cette première rencontre amicale, une passe décisive d'Adam Akimey a suffi à Romaric Amoussou pour inscrire le seul but de la rencontre.

Grâce à ses récentes bonnes per-

formances avec l'équipe nationale, le milieu offensif de l'Asec Mimosas confirme sa bonne forme et son aptitude à figurer dans le onze entrant de Gernot Rohr.

Face au club de la capitale, Gernot Rohr a testé son effectif pendant une opposition d'une durée de 30 mn x 2.

À retenir l'absence de Marcel Dan-

djinou sur les 19 joueurs convoqués. Saturnin Allagbé a participé aux deux premières parties tandis que Serge Obassa est entré en jeu pour la dernière demi-heure.

Une victoire de bon augure pour les Guépards. Cette semaine apparaît comme celle des derniers réglages pour Rohr. Également le dernier tournant pour les préparations,

avant la prochaine rencontre, face à la RDC, comptant pour leur entrée dans la compétition.

Interrogé, le sélectionneur national avoue que les absences sont douloureuses, que son effectif sera diminué, surtout face à la République Démocratique du Congo.

@Drocity

GUÉPARDS SANS ANDRÉAS HOUNTONDI

Conséquences pour l'attaque

Une épine dans les pieds du sélectionneur Gernot Rohr et pour les Guépards ! Andreas Hountondji, l'avant du FC St. Pauli, ne pourra pas participer à la CAN 2025, suite à une lésion musculaire à la cuisse subie lors de la rencontre face au Bayern Munich, ce 29 novembre.

not Rohr, l'entraîneur, d'un élément offensif essentiel, connu pour sa capacité à apporter de la créativité, de la percussion et de d'explosivité.

Conséquences potentielles pour le Bénin

L'absence de ce joueur prive Ger-

Perte de puissance offensive : Hountondji était un atout majeur

pour les attaques béninoises, et son absence pourrait réduire les options de Rohr.

Réajustement tactique : Le sélectionneur devra revoir son plan de jeu et miser sur d'autres joueurs comme Tosin Aiyegun ou Steve Mounié pour compenser.

affronte un groupe relevé (Sénégal, RDC, Botswana), et cette absence pourrait rendre la compétition plus serrée.

Dans ces conditions, la profondeur de l'effectif et l'adaptabilité de Rohr seront mises à l'épreuve.

Défis supplémentaires : Le Bénin

Drocity

Compte rendue du conseil des ministres du 17 12 2025

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 39/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 17 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.
Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Création de l'Agence béninoise de télé-Enseignement et approbation de ses statuts.

En raison des nombreuses applications pratiques qu'il favorise, le numérique offre aujourd'hui un atout essentiel dans l'amélioration de la formation pour l'excellence académique.

Dans la perspective de le mettre pleinement au service de notre système éducatif, il urge de moderniser les méthodes d'apprentissage, d'enrichir les contenus pédagogiques, de renforcer l'encadrement des apprenants et de garantir une plus grande équité d'accès à un enseignement de qualité.

Ainsi, le télé-enseignement sera déployé dans les trois niveaux du système éducatif : l'Enseignement maternel et primaire, l'Enseignement secondaire, technique, y compris la formation professionnelle et l'Enseignement supérieur.

Il s'appuiera sur des partenariats stratégiques avec des institutions nationales et internationales afin de mutualiser les meilleures pratiques pédagogiques et d'assurer une mise en œuvre progressive, solide et pérenne axée sur la qualité.

En vue d'assurer une bonne coordination du dispositif au niveau des trois ordres d'enseignement, il est apparu pertinent de créer une agence. Celle-ci aura pour rôle de promouvoir l'accès à une éducation de bonne facture à travers le télé-enseignement, en renforçant les infrastructures numériques existantes et/ou en créant de nouvelles, compte bien tenu de l'accompagnement des enseignants et apprenants.

L'Agence conduira la mise en œuvre opérationnelle du télé-enseignement dans le supérieur dès la rentrée académique 2026-2027.

Cette première phase constituera un jalon décisif dans la transformation numérique du système éducatif béninois, en ce qu'elle permettra de tester, d'ajuster et de consolider les dispositifs avant leur extension progressive aux autres sous-secteurs.

Le Conseil a donc autorisé la création de celle-ci, approuvé ses statuts et instruit les ministres intervenant dans sa mise en place, de prendre les dispositions utiles à cette fin.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets :

- modifiant le décret 2024-1295 du 06 novembre 2024 portant conditions d'importation, d'exportation et de distribution en gros ou en détail des produits de santé autres que le médicament ; et
- fixant le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet Dogo-bis.

II- Communications.

II-1. Recrutement et formation de 1850 jeunes gens au profit des Forces armées béninoises.

Ces nouvelles recrues, à raison de 850 au titre de l'année 2025 et 1000 au pour l'année 2026, viendront renforcer les effectifs de notre armée et accroître ses capacités opérationnelles. Parmi elles et pour le compte de chaque année, 100 seront retenues sur titre à raison de 40 mécaniciens automobiles, 40 conducteurs de véhicules légers et de véhicules lourds, 10 électriciens automobiles et 10 maintenanciers de groupe électrogène et d'installation solaire.

Les ministres concernés prendront les dispositions en vue du bon déroulement des tests de recrutement autant que de la formation.

II-2. Contractualisation pour la réalisation des travaux de construction du Quartier Culturel et Créatif (QCC) de Cotonou.

Pour rappel, ce projet d'aménagement s'étend sur une superficie de plus de 12 ha et ambitionne de se positionner comme épicerie des industries culturelles et créatives du Bénin. Il sera le lieu de convergence par excellence de manifestations dédiées à l'innovation, la création, la diffusion, la consommation culturelle, la commercialisation de biens culturels et artistiques rassemblant plusieurs équipements et activités interconnectés.

L'objectif visé est de faire de la ville de Cotonou, une plateforme culturelle majeure en Afrique de l'Ouest, le pôle sous-régional des arts et industries culturelles connectée aux grands pôles artistiques internationaux pour créer des synergies culturelles enrichissantes.

En prévision du démarrage des travaux proprement dits, le Conseil a approuvé la contractualisation avec un groupe expérimenté, à charge pour les ministres concernés de veiller à la bonne exécution du projet.

II-3. Déclaration par la Cour constitutionnelle, de la conformité à la Constitution, de la loi portant révision de la Constitution.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil que la Cour constitutionnelle a procédé à l'examen des différents recours qu'elle a enregistrés à la suite du vote de la loi du 14 novembre 2025 révisant et complétant la Constitution du 11 décembre 1990. A l'issue de cet examen, elle a déclaré cette loi conforme à la Constitution, en toutes ses dispositions.

Dès lors, le Président de la République a annoncé au Conseil qu'il va promulguer ladite loi en ce jour mercredi le 17 décembre 2025, formalité substantielle pour lui conférer force exécutoire.

III- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées au ministère de la Santé :

Directrice générale du Centre national hospitalier universitaire de Psychiatrie de Cotonou

Madame Tchédié E. Elvyre KLIKPO

Directeur général du Centre national hospitalier universitaire de Pneumo-Phtisiologie de Cotonou

Monsieur Dègla Deluxe Gildas AGODOKPESSI.

Fait à Cotonou, le 17 décembre 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.

CAN 2025

Le Maroc commence bien en battant les Comores pour son entrée en piste

Dans un stade du Prince Moulay Abdellah survolté et acquis à sa cause, le Maroc a cafouillé son jeu le temps d'une mi-temps lors de son premier match de cette CAN 2025, face aux Comores. Et puis, après la pause, les Lions de l'Atlas se sont libéré pour aller chercher la victoire à Rabat (2-0) grâce à Brahim Diaz et un bijou signé Ayoub El Kaabi.

Mission remplie pour les Marocains. Donnés parmi les favoris de cette CAN 2025, les joueurs de Walid Regragui voulaient d'une part l'emporter pour leur entrée en lice, et d'autre part prouver qu'ils pouvaient gérer la pression. Sur ce deuxième point, on suivra de près la suite de la compétition pour être convaincu. Mais l'essentiel est là : le Maroc repart avec les trois points de la victoire et une confiance renforcée après ce premier match.

Rahimi échoue sur penalty d'entrée

Sans Achraf Hakimi, présent pour brandir son trophée de Joueur africain de l'année 2025 mais laissé sur le banc par son coach, la sélection marocaine a commencé son tournoi continental dans une atmosphère spéciale. Dans les tribunes d'un stade flambant neuf et magnifique, des dizaines de milliers de supporters étaient présents et surchauffés pour l'encourager. Dans le ciel, par contre, ce fut un déluge de pluie pour les deux équipes.

Dominateur d'entrée, le Maroc a grincé des dents en ratant sa première occasion d'ouvrir le score. Soufiane Rahimi, sur un penalty obtenu après une faute du Comorien Iyad Mohamed sur Brahim Diaz, a vu son tir plein axe être repoussé du genou par le gardien Yannick Pandor (11e). Puis, Romain Saïss a dû, en pleurs, laisser sa place après un quart d'heure de



jeu sur blessure.

Peu efficaces dans ce premier acte (un seul tir cadré... le penalty raté), les Marocains sont rentrés aux vestiaires à la pause sous quelques sifflets. Le bloc promis par l'équipe des Comores a tenu bon (seulement 20% de possession de balle), et les Coelacanthes auraient même pu ouvrir le score dans le temps additionnel sans une parade de Yassine Bounou.

Diaz déverrouille, El Kaabi étincelle

Après la pause, les Lions de l'Atlas ont repris leur domination territoriale et ont finalement trouvé la faille dans le coffre-fort comorien. Noussaïr Mazraoui, insaisissable dans la surface côté droit, a servi Brahim Diaz, et le milieu offensif du Real Madrid a libéré tout un

peuple d'un plat du pied bien ajusté (55e). Mais heureusement pour les locaux que Yassine Bounou veillait au grain pour conserver cet avantage ; parti dans le dos de la défense, Rafiki Saïd a semé la panique avant de perdre en duel face au portier marocain.

Finalement, à un quart d'heure du terme, le but du KO est arrivé pour le Maroc. Et quel but ! Entré en jeu dix minutes plus tôt à la place de Rahimi, l'expérimenté Ayoub

El Kaabi a fait le break d'un splendide retourné acrobatique après un centre d'Anass Salah-Eddine (74e). Assez pour clore les débats, même si les Comoriens, courageux, ont tenté jusqu'au bout de revenir.

Le Maroc, avec cette victoire somme toute logique, peut sereinement se tourner vers son prochain rendez-vous face au Mali, le 26 décembre. Les Comores, eux, devront relever la tête le même jour à Casablanca contre la Zambie.



ANNONCE

VIENT DE PARAÎTRE

Sylvain Valentin KUASSI

46,42€



55,00€



LES RUNES, PAROLES OU VERBES DU DIEU ODIN
&
LA SAPIENCE DIVINE DES NOMBRES SACRES

DISPONIBLES SUR :
<https://www.amazon.fr/>

CONTACT :
+229 66 73 61 09